



Chèzeneuve

Conseil Municipal du 25 juin 2018

13 conseillers présents. Absents : Julien Sermet, Grégory Toussaint.
Secrétaire de séance : Guy Barnier

Tél. 04.74.28.21.24 - Email:mairie.chezeneuve@wanadoo.fr - Site internet: www.chezeneuve.fr

1 Fusion du SIM avec le SMABB

Dans le cadre du transfert dans sa totalité de la compétence relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) aux blocs communaux, il est proposé de déléguer cette compétence au SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre). Ceci implique la fusion du SIM (Syndicat Intercommunal des Marais). Fusion adoptée à l'unanimité moins une abstention.

2 Créations de postes

Compte tenu de la modification par ancienneté des postes de 3 agents territoriaux, le conseil a délibéré pour la création de ces nouveaux postes. A savoir :

- *un poste d'adjoint technique principal 1^{ière} classe
- *un poste d'adjoint technique principal 2^{ième} classe
- *un poste d'adjoint administratif principal 2^{ième} classe

3 Indemnité d'Administration et de Technicité du personnel communal (IAT)

Le conseil a délibéré sur le montant de l'IAT du 1^{er} semestre d'une employée communale arrivée récemment.

4 Prolongation d'un CDD

Accord de l'employée pour que la mairie renouvelle son Contrat à Durée Déterminée de 2h 30 par semaine pour une durée de 1 an au 1/09/2018.

5 Informations diverses

- Rentrée scolaire 2018

A ce jour, 103 enfants devraient être scolarisés dans nos écoles à la prochaine rentrée. Afin d'avoir des effectifs par classes assez équilibrés, et après concertation entre les enseignants, les mairies et l'inspectrice d'academie, il a été décidé que Chèzeneuve accueillera une classe de petites/moyennes sections et une classe de grandes sections/CE1 quand à Crachier, il y aura une classe de CP/CE2 et une autre de CM1/CM2.

Concernant la garderie du soir, compte tenu de la spécificité des bâtiments scolaires (Chèzeneuve pour les plus petits et Crachier pour les plus grands), l'accueil d'enfants d'âges très différents pose problème. Il est donc décidé qu'à la rentrée, tous les enfants restants à la garderie du soir seront gardés dans leurs écoles respectives.

Départ de Madame Christine Villard, elle sera remplacée par Madame Raphaëlle Leroux qui prendra la classe de CP/CE2 à la rentrée

- Mise en place d'un centre de loisirs le mercredi

Les communes de Chèzeneuve, Domarin, Four et St Alban de Roche proposent d'accueillir des enfants de 4 à 12 ans le mercredi à Four.

Inscriptions samedi 30 juin de 9 heures à 11 heures à la mairie de Four (engagement pour les 36 semaines scolaires). Les places étant très limitées, les admissions seront accordées dans l'ordre d'inscription. Coût : 25€ par enfant.

- Aménagement de la RD 23 : la consultation des propositions des entreprises est prévue le 12 juillet

- Travaux de l'église : avancement conforme au calendrier. Fin des travaux prévue première quinzaine de septembre.

- Assainissement du plateau sportif : Fin des travaux prévue ce vendredi 29 juin.

AGENDA

- « **Jazz est dans la place** » : concert gratuit à 19h le 3 juillet au plateau sportif (voir flyer joint). Buvette et petite restauration organisée par la section gymnastique du comité des fêtes.
- **Fermetures d'été** : MAIRIE : du 1 août au 20 août inclus. Bibliothèque : du 29 juillet au 7 septembre inclus.
- **Inscriptions cantines** : Tout le mois de juillet et du 21 au 25 août dernier délai !